

RAPPORT ANNUEL 2012



L'école Steinhölzli datant des années 1950. La commune de Köniz (BE) a reçu le Prix Wakker 2012 décerné par Patrimoine suisse.



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA

1. L'année 2012 en bref

L'une des principales missions de Patrimoine suisse est d'éveiller l'intérêt et l'enthousiasme du public pour le patrimoine bâti. Afin de servir au mieux cet objectif, Patrimoine suisse louera dès l'été 2013 la Villa Patumbah, située dans le quartier de Seefeld à Zurich. Il y installera la Maison du patrimoine ainsi que son secrétariat central. Durant l'année, il a donc focalisé ses activités sur l'élaboration d'un concept d'exploitation et la collecte des moyens financiers nécessaires à la réalisation de ce projet. Patrimoine suisse a par ailleurs renforcé l'équipe de son secrétariat.

Cette année également, la fondation Vacances au cœur du Patrimoine a étoffé son catalogue de locations. Elle propose 18 appartements dans 14 maisons pour un total de 102 lits et a réussi à faire considérablement progresser leur taux d'occupation.

Des enjeux sociétaux aussi importants que le développement des énergies renouvelables ou la densification du milieu bâti sont utilisés par les milieux politiques pour affaiblir la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage et restreindre l'efficacité des inventaires. Face à cette pression très forte, Patrimoine suisse a organisé à la mi-novembre le colloque national «Inventaires: hier, aujourd'hui, demain?» et a rejoint d'autres associations sœurs au sein de l'Alliance Patrimoine.

Les comptes 2012 bouclent sur un bénéfice de 2408.39 francs, qui sera versé au capital des fonds propres. Patrimoine suisse a constitué les provisions nécessaires, et sa situation financière est saine.

2. Projets

Vacances au cœur du Patrimoine

Avec la «Weisse Villa» de Mitlödi (GL), l'offre de la fondation Vacances au cœur du Patrimoine de Patrimoine suisse s'est enrichie à la fin de l'année d'un témoin exceptionnel de l'industrie textile jadis florissante dans le canton de Glaris. La fondation propose désormais 18 appartements dans toutes les régions du pays. La crois-

sance qui s'est dessinée ces dernières années s'est heureusement maintenue. Par rapport à d'autres agences de locations saisonnières qui ont dû s'accommoder de baisses importantes de leur chiffre d'affaires, la tendance observée pour les locations de Vacances au cœur du Patrimoine reste positive. Le nombre de réservations ainsi que le nombre d'hôtes ont enregistré une croissance de 10% par rapport à l'année précédente.

L'acquisition, à la fin du mois de mars, de la Stüssihofstatt à Unterschächen (UR) a permis de reprendre l'une des dernières constructions de la fin du Moyen Age de la vallée du Schächen et de conduire une étude de rénovation en étroite collaboration avec le Service cantonal de la protection du patrimoine.

Les coûts d'exploitation et d'entretien de ces logements de vacances sont couverts par les recettes des locations. Pour assurer la rénovation de maisons historiques, la fondation Vacances au cœur du Patrimoine reste cependant tributaire de dons et fait instamment appel à la générosité de toutes et tous.

La fondation a été dirigée jusqu'à fin février par Monika Suter qui, après 14 ans au service de Patrimoine suisse, a souhaité relever un nouveau défi. Kerstin Camenisch a repris la direction de la fondation au mois de mars. Regula Murbach continue d'être responsable de l'administration.

Iles de Brissago

En 1949, Patrimoine suisse a joué un rôle décisif pour favoriser le rachat des îles du lac Majeur par les collectivités publiques. Pro Natura et Patrimoine suisse peuvent désormais se retirer. L'importance de ces îles est largement reconnue. Le coût de la rénovation de la villa et de ses infrastructures, chiffré à plusieurs millions, aurait lourdement grevé les finances des deux ONG.

Les parts de Patrimoine suisse ont été transférées sans frais aux trois communes d'Ascona, Brissago et Ronco, déjà copropriétaires. Le Canton du Tessin n'a pas reçu de nouvelle part et possède donc 50%. Pro Natura et Patrimoine suisse se tiennent à la disposition des responsables et disposent, le cas échéant, d'une voix consultative.

Remaniement du conseil technique

Le conseil technique de Patrimoine suisse, riche d'une longue tradition, a considéra-

blement évolué ces dernières décennies. Sa réorientation se fonde sur les nouvelles lignes directrices mises en vigueur par le Comité central. La commission est présidée par Christoph Schläppi, historien de l'architecture.

Le Comité central a également adopté les nouvelles lignes directrices relatives aux affaires juridiques (droit de recours des associations). Le durcissement de la loi est à l'origine de cette modification. Désormais, les sections doivent nécessairement bénéficier d'une procuration pour être en mesure de représenter Patrimoine suisse dans les cas de recours. Ruedi Muggli travaille comme responsable du service juridique.

Fin novembre, le Comité central a par ailleurs retiré et supprimé sans contrepartie les lignes directrices sur les contributions à projet. Patrimoine suisse doit en effet rechercher les moyens nécessaires à son fonctionnement et ne peut verser des contributions à des tiers qu'à partir de fonds affectés.

Ecu d'or pour les intérieurs d'époque

Depuis 1946, la vente de l'Ecu d'or est une campagne commune de Patrimoine suisse et Pro Natura qui rencontre beaucoup de succès. La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage en profite également. En 2012, elle a ainsi reçu un soutien de 40 000 francs. La campagne de l'Ecu d'or dont Patrimoine suisse était responsable cette année a été consacrée aux intérieurs d'époque.

Les façades et les intérieurs des maisons forment un tout. Souvent, l'enveloppe des bâtiments est préservée, mais les intérieurs sont irrémédiablement sacrifiés. La campagne de l'Ecu d'or 2012 permettra de soutenir de nombreux projets de restauration et de transformation d'intérieurs d'époque dans toutes les régions du pays. Patrimoine suisse soutient ainsi la réalisation de rénovations dans les règles de l'art et la transformation durable d'intérieurs, ainsi que la sensibilisation du public à ce domaine important de la conservation du patrimoine.

Les comptes annuels ont été approuvés par la commission de l'Ecu d'or de Pro Natura et de Patrimoine suisse, et ont été vérifiés par la fiduciaire Argo Consilium AG. Le résultat de la vente de l'Ecu d'or est nettement en recul par rapport à l'année dernière.



Groupement Superpositions

Patrimoine suisse a attribué au Groupement Superpositions le Prix Schulthess des jardins 2012 pour la revitalisation des bords de l'Aire dans le canton de Genève.

3. Interventions

Télesiège historique du Weissenstein

A la fin du mois de janvier, l'Office fédéral des transports a délivré l'autorisation de démolir le télesiège historique du Weissenstein et octroyé une concession d'exploitation du nouveau télesiège. Après un examen minutieux, le Bureau de Patrimoine suisse a décidé de soumettre cette affaire au Tribunal administratif fédéral car, à son avis, cette décision contrevient aux dispositions de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage et, de plus, elle est en contradiction avec la jurisprudence adoptée en matière de conservation des monuments et conduirait à la destruction d'un monument d'importance nationale.

Usage modéré du droit de recours

Les organisations de protection de l'environnement, de la nature et du paysage habilitées à recourir sont tenues de présenter à l'Office fédéral de l'environnement et au public un compte rendu de leur activité dans l'exercice de leur droit de recours. Cette obligation concerne seulement les recours, pas les oppositions. En 2012, Patrimoine suisse a pu clore 16 recours. Sur ce total, six recours ont été admis, cinq ont fait l'objet d'une décision de non-entrée en matière ou ont été rejetés, un a été retiré, et quatre sont devenus sans objet, par exemple à la suite d'un retrait.

4. Information et relations publiques

Maison du patrimoine à la Villa Patumbah

L'une des principales missions de Patrimoine suisse est d'éveiller l'intérêt et l'enthousiasme du public pour le patrimoine bâti. Afin de servir au mieux cet objectif, Patrimoine suisse louera dès l'été 2013 la Villa Patumbah, située dans le quartier de Seefeld, à Zurich et y installera la Maison du patrimoine.

La Villa fraîchement rénovée ainsi que son jardin historique offrent un écran idéal pour la sensibilisation du public au patri-

moine architectural. Une exposition interactive permanente, des ateliers attractifs et des visites guidées étayeront ces possibilités de découvertes. La Maison du patrimoine s'adresse à un large public. Elle proposera une offre adaptée aux classes d'élèves du primaire au secondaire afin que les enfants et les jeunes puissent découvrir par une approche ludique la culture architecturale, construire des savoirs et développer une sensibilité à ces valeurs. L'installation du siège de Patrimoine suisse dans les étages supérieurs de la Villa confèrera à ce centre un rayonnement supplémentaire. Grâce à Patrimoine suisse, la Villa Patumbah sera accessible au public et deviendra un lieu de découvertes, d'échanges et de formation unique en son genre.

La directrice Karin Artho est désormais secondée par Judith Schubiger dans le domaine de la médiation culturelle. Jusqu'à présent, la collecte de fonds pour assurer l'exploitation du centre est fructueuse. Outre la conclusion de partenariats, une convention avec l'Office fédéral de la culture et la collecte de dons, le Club des amis de la Villa Patumbah apporte un précieux soutien au financement du projet. Les amis soutiennent l'exploitation pour un montant annuel de 1000 francs tout en bénéficiant des multiples offres proposées.

Colloque «Inventaires: hier, aujourd'hui, demain?»

Des enjeux sociétaux aussi importants que le développement des énergies renouvelables ou la densification du milieu bâti sont utilisés par les milieux politiques pour affaiblir la portée des inventaires. Face à cette pression très forte, Patrimoine suisse a organisé à la mi-novembre un colloque national sur ce thème et a approfondi ces questions dans un numéro de sa revue.

Le succès de cette manifestation qui a réuni plus de 180 participant-e-s de toutes les régions du pays a souligné la nécessité d'une réflexion sur l'avenir des inventaires communaux, cantonaux et fédéraux. Huit intervenant-e-s ont présenté les aspects liés à l'utilisation et à l'établissement des inventaires en mettant en évidence les points faibles, et ont montré les difficultés d'application concrètes qui se posent à l'heure actuelle lors de travaux de construction.

Prise de position et film sur la densification

Patrimoine suisse s'engage résolument en faveur d'une utilisation judicieuse et mesurée du sol. Pour ramener la consommation de sol à un niveau raisonnable, il est primordial d'améliorer l'organisation et l'utilisation du milieu bâti existant. Dans la prise de position *Pour une densification de qualité*, Patrimoine suisse décrit comment prendre en compte la préservation du patrimoine bâti et assurer la qualité requise dans les processus de densification. Ce document publié en 2012 a été adressé entre autres à toutes les communes.

Le film documentaire *Ville dense – Dichte Stadt* donne la parole à un historien de l'architecture, une sociologue et un architecte, et évoque à travers ces trois personnages la problématique de la densification et du mitage du territoire de manière très accessible et compréhensible pour toutes et tous. Grâce aux nombreuses questions qu'il aborde, ce film offre une bonne base de discussion. Ce film sur DVD complète la prise de position sur les principes d'une densification de qualité.

Publication *Les plus beaux bains de Suisse*

La première édition de la brochure *Les plus beaux bains de Suisse* parue en 2000 était depuis longtemps épuisée. En mai, c'est-à-dire à point nommé pour l'ouverture de la saison, Patrimoine suisse a sorti une nouvelle édition entièrement remaniée de cette publication au format de poche (A6) très pratique.

En 108 pages richement illustrées, l'ouvrage présente 51 bains de toutes les régions de Suisse. Les hauts lieux de la baignade côtoient de nombreuses perles encore à découvrir. La palette présentée va des bains historiques empreints de nostalgie aux piscines d'aujourd'hui, en passant par les plages de l'architecture moderne. Leur répartition géographique s'étend d'Arbon à Genève et de Schaffhouse à Lugano.

Par cette publication tirée à 15 000 exemplaires, Patrimoine suisse poursuit sa stratégie d'éveiller l'intérêt du public par les sens. Il contribue ainsi activement à la sauvegarde et à l'entretien de témoins importants de notre patrimoine architectural.

Revue *Heimatschutz/Patrimoine*

La revue *Heimatschutz/Patrimoine* paraît depuis 1905. Durant ces longues années,



Archives photographiques, section archéologie et monuments historiques du canton de Zurich

Patrimoine suisse a organisé en novembre 2012 à Bienne le colloque «Inventaires: hier, aujourd'hui, demain?». Photo: le gazomètre de Schlieren ZH (1942) du fonds d'archives photographiques du Service cantonal de la conservation des monuments de Zurich.

elle a changé plusieurs fois de format et de robe. En 2012, son rédacteur Peter Egli a travaillé en étroite collaboration avec le graphiste Martin Stillhart pour rafraîchir et restructurer sa présentation. La revue *Heimatschutz/Patrimoine* s'est étoffée de huit nouvelles pages d'actualités, d'opinions et de commentaires ainsi que de photos grand format. La première édition relookée a proposé un plaidoyer «Pour une densification de qualité». Le deuxième numéro a été consacré aux plus beaux bains de Suisse, le troisième au paysage d'inventorisation très confus de la Suisse, et le quatrième numéro, publié en novembre, a été dévolu au site du Gothard.

Internet et Infolettres

La présence de Patrimoine suisse sur Internet a été complétée à partir du mois de juin par une infolettre publiée quatre à six fois par année. Cette lettre électronique présente des thèmes et des projets d'actualité, et attire l'attention du public sur des manifestations, des événements et de nouvelles publications.

Plusieurs sections ont rafraîchi leur site Internet en reprenant la structure et la maquette graphique du site de Patrimoine suisse.

La revue *Heimatschutz/Patrimoine* est désormais disponible en ligne à l'adresse: www.patrimoinesuisse.ch/revue. Par un simple clic, chacun-e peut se faire une idée de la richesse et de la diversité des activités de Patrimoine suisse. 103 années de parution ont déjà été numérisées.

5. Manifestations

Prix Wakker à Köniz (BE)

Lors d'une conférence de presse organisée au début du mois de janvier, Patrimoine suisse a annoncé qu'elle décernait le Prix Wakker à la commune de Köniz, située dans l'agglomération de Berne. Cette nouvelle a suscité l'intérêt de la presse tant écrite qu'audio-visuelle et a eu un écho médiatique réjouissant.

Au cours de la cérémonie de remise du prix, Philippe Biéler, président de Patrimoine suisse, a fait l'éloge des réalisations de la commune et remis à Luc Mentha, président de la commune lauréate, un chèque de 20 000 francs. La conseillère

fédérale Simonetta Sommaruga a relevé la stratégie exemplaire adoptée par la commune en matière de développement urbain. La remise du prix a été pour la commune l'occasion d'organiser une grande fête populaire. Patrimoine suisse a édité le dépliant *Köniz – découvrir le patrimoine* et apporté son soutien à la section bernoise pour la réalisation de la brochure *Akzent Baukultur* sur la commune de Köniz.

La commission du Prix Wakker a nommé Pierre Feddersen, architecte EPFZ, comme nouveau membre. Cette commission est présidée par Daniela Saxer, architecte EPFZ. Monique Keller a fonctionné en son sein en tant que cheffe de projet.

Prix Schulthess des jardins pour la revitalisation de l'Aire (GE)

Fin mai 2012, Philippe Biéler, président, a remis sous le couvert de Perly-Certoux (GE) le prix Schulthess des jardins au Groupement Superpositions, une équipe interdisciplinaire d'experts de quatre bureaux spécialisés. La cérémonie qui s'est tenue par une journée radieuse a attiré près de 150 personnes. En parallèle, une brochure explicative de 48 pages a été éditée sous la direction de Patrick Schoeck, chef du projet Prix Schulthess des jardins.

En récompensant la revitalisation des berges d'un cours d'eau, la commission du prix Schulthess des jardins s'est ouverte à une réflexion sur une démarche d'ensemble. Elle a ainsi souligné la nécessité de considérer l'architecture paysagère comme faisant partie de l'aménagement du territoire et rendu hommage à la qualité exceptionnelle de ce projet interdisciplinaire.

Pour la commission, le Groupement Superpositions a réussi à réunir avec intelligence les compétences des divers intervenants pour créer, par la réalisation d'un jardin linéaire, un espace naturel de détente de proximité réconciliant les contraintes de la protection contre les crues avec les exigences d'un accroissement de la biodiversité.

6. Activités politiques

Initiative sur les résidences secondaires

Le peuple et les cantons ont accepté début mars l'initiative populaire «Pour en finir

avec les constructions envahissantes de résidences secondaires» lancée par Helvetia Nostra. Le taux maximal de résidences secondaires dans une commune ne peut donc pas dépasser 20% du parc de logements. En raison de l'acceptation de cette initiative populaire – la 19^e à être acceptée depuis 1891 – les communes dont le taux de résidences secondaires est égal ou supérieur à 20% ne peuvent plus autoriser la construction de nouvelles résidences secondaires. Patrimoine suisse avait lui aussi recommandé le oui à cette initiative.

Révision de la loi sur l'aménagement du territoire/Initiative pour le paysage

En juin, le Conseil national et le Conseil des Etats se sont prononcés à une nette majorité en faveur de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire présentée comme contre-projet indirect à l'Initiative pour le paysage que Patrimoine suisse avait lancée avec d'autres partenaires. Le comité d'initiative a donc opté pour un retrait conditionnel de l'initiative pour le paysage. L'Union suisse des arts et métiers a contesté par référendum la décision du Parlement. Début mars 2013, la population suisse a accepté clairement, par 63% de oui, la loi sur l'aménagement du territoire. Un succès pour Patrimoine suisse!

Patrimoine suisse a engagé d'importants moyens financiers dans la campagne et s'est fortement mobilisé pour la nouvelle loi, plus efficace. L'acceptation de la nouvelle loi a entraîné le retrait de l'Initiative pour le paysage.

Atteintes à la protection de la nature et du paysage

Le Conseil fédéral s'est prononcé pour une sortie du nucléaire. Il prévoit notamment un encouragement massif des énergies renouvelables. Cet objectif légitime de promotion des énergies renouvelables ou de densification du milieu bâti est malheureusement détourné par les milieux politiques pour affaiblir la protection de la nature et du paysage. L'obligation de demander une autorisation de construire pour les installations solaires a été supprimée lors de la récente révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. De même, de nombreuses interventions ont été présentées au Conseil national et au Conseil des Etats pour demander une révision de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage, respectivement un affaiblis-



Keystone/G. Bally

Patrimoine suisse a décerné le Prix Wakker 2012 à Köniz. Cette commune bernoise a reçu cette récompense pour sa stratégie exemplaire de développement urbain dont d'autres communes d'agglomération pourront s'inspirer. Photo: Cité Ried W2 de l'Atelier 5 à Niederwangen

sement de la portée de l'expertise des Commissions fédérales pour la protection de la nature et du paysage (CFNP) et pour la conservation des monuments (CFMH). L'examen de ces interventions est en suspens. Patrimoine suisse répond à cette offensive dans le cadre d'Alliance Patrimoine, une large coalition réunissant plusieurs organisations environnementales, et par la Conférence suisse des conservatrices et conservateurs de monuments.

Création d'Alliance Patrimoine

Les associations leaders dans le domaine de la conservation des biens culturels, de la conservation des monuments, de la protection des sites et paysages et de l'archéologie se sont unies pour former l'Alliance Patrimoine. En sont membres, aux côtés de Patrimoine suisse, le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE), la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) et Archéologie Suisse. Le but de cette coalition est d'assurer la coordination des affaires d'importance nationale et, plus concrètement, de se pencher sur quelques dossiers importants, notamment le Message Culture 2016–2019, la deuxième révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et la stratégie énergétique 2050.

7. Affaires internes

Assemblée des délégués à Köniz (BE)

Après l'approbation du rapport annuel et des comptes, la réélection de Philippe Biéler à la présidence, de Ruth Gisi et Severin Lenel à la vice-présidence, et de Denise Lüthy, Daniela Saxer et Christian Bischoff comme autres membres du Bureau figurait à l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués qui s'est tenue à la fin du mois de juin. Toutes et tous ont été reconduits par acclamation pour un nouveau mandat. La fiduciaire Argo Consilium AG a été reconduite pour deux ans dans ses fonctions. Herbert Bühl, président de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage (CFNP), a présenté dans un exposé les grands succès et les principaux défis à relever 40 ans après l'introduction de l'article constitutionnel sur la protection du paysage et depuis l'entrée en vigueur en 1966 de la loi y relative.

Sections

Les sections de Patrimoine suisse donnent des informations sur leurs activités dans leurs rapports respectifs. Ces derniers peuvent être commandés directement auprès des sections.

Bureau et Comité central

Au cours de quatre séances d'une journée complète et d'une retraite, le Bureau a traité de nombreux dossiers. Il a mené et concrétisé des discussions approfondies sur l'orientation stratégique et le renforcement du marketing et de la collaboration avec les sections. Il a accordé des procurations à des sections qui ont engagé des actions en justice au nom de Patrimoine suisse. Il a également approuvé le concept d'exploitation de la Maison du patrimoine de la Villa Patumbah. Lukas Bühlmann, directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national (VLP-ASPAN), a présenté aux membres du Comité central son point de vue sur la question de la protection du paysage et de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Beat Schneider, directeur de Via Storia, a donné des informations détaillées sur les projets de Via Storia, qui ont bénéficié du soutien de la vente de l'Ecu d'or 2004. La réunion du Comité central qui s'est tenue à Aarau a été agrémentée d'une visite de l'exposition Naturama du Musée d'histoire naturelle dont le directeur, Peter Jann, a présenté le concept.

Secrétariat central

Diana de Feminis dirige l'équipe du secrétariat, qui est composée de Jasmine Hörst (apprentissage d'employée de commerce) et de Ruth Assaad, secrétaire. Nous adressons nos très vifs remerciements à toutes nos collaboratrices et à tous nos collaborateurs ainsi qu'aux quatre civilistes qui ont été engagés au secrétariat.

Effectif des membres à fin 2012

La centralisation des données a permis d'optimiser le travail de Giuseppina Tagliaferri, responsable de la gestion des membres. Le développement du marketing des membres sera poursuivi dans le but de fidéliser les membres et d'en recruter de nouveaux. A la fin du mois de décembre, 15 003 membres étaient enregistrés. Patrimoine suisse compte au total environ 27 000 membres et donateurs.

Dons et legs généreux

Patrimoine suisse a été pris en considération dans deux testaments. Il a reçu l'année dernière la généreuse somme de 940 000 francs. La famille Schulthess, fondatrice du prix éponyme des jardins, a versé au fonds un montant de 400 000 francs. La fondation Kiefer-Hablitzel a accordé pour sa part un soutien de 20 000 francs. Ces contributions financières, de même que le soutien fidèle que nous apportent de nombreux membres et donateurs, sont extrêmement précieux pour les activités de Patrimoine suisse. Que toutes et tous en soient ici très chaleureusement remerciés.

Comptes annuels 2012

Les comptes annuels 2012 bouclent avec un bénéfice de 2408.39 francs qui sera versé au capital des fonds propres. Le rapport de révision de la fiduciaire Argo Consilium AG ne contient aucune réserve. Le Comité central en a pris connaissance le 20 avril 2013.

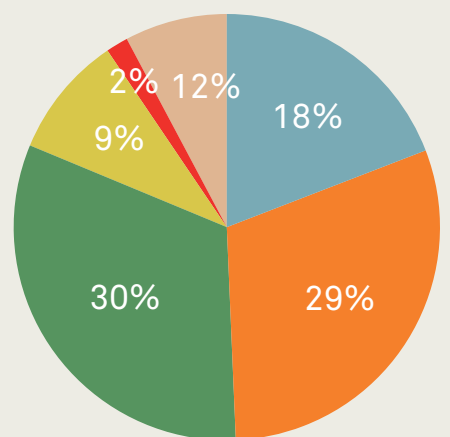
Le présent rapport annuel a été adopté le 20 avril 2013 par le Comité central, à l'attention de l'Assemblée des délégués.

Le président: Philippe Biéler

Le secrétaire général: Adrian Schmid

Des numéros de la revue *Heimatschutz/Patrimoine* ainsi que les publications mentionnées peuvent être commandés à l'adresse www.patrimoinessuisse.ch ou au secrétariat central.

Coûts complets 2012



- Gestion de l'association
- Interventions et projets
- Information et relations publiques
- Manifestations
- Politique de sauvegarde du patrimoine
- Attribution aux sections



Patrimoine suisse

La publication Les plus beaux bains de Suisse présente 51 bains et piscines de toutes les régions de Suisse, notamment la piscine de Lancy (GE) construite en 1967/68.

Bilan le 31 décembre	2012	2011	Comptes d'exploitation 1.1 – 31.12	2012	2011
ACTIFS	CHF	CHF		CHF	CHF
Actifs circulants	1'762'005.30	1'691'543.68	Recette de contributions et dons	2'573'758.17	2'495'795.07
Caisse, Poste, banque	915'916.26	637'429.58	Cotisations des membres	293'618.20	296'692.52
Créances envers			Subventions publiques	220'000.00	220'000.00
• des sections	0.00	30'220.00	Dons et legs libres	764'317.07	1'035'939.15
• la vente de l'Ecu d'or	707'050.00	514'313.95	Vente de l'Ecu d'or		
Débiteurs divers	9'521.55	56'144.65	• Contribution libre	371'350.00	479'000.00
Provisions sur débiteurs	0.00	-1'000.00	• Contributions liées au thème principal	330'700.00	0.00
Crédit impôts anticipés	26'641.79	18'570.75	Dons liés	593'772.90	464'163.40
Crédit impôts anticipés	1.00	1.00	Recette de projets et prestations	187'063.71	372'066.51
Actifs transitoires	102'874.70	399'863.75	Contributions à des projets / 40 Prix Wakker	0.00	142'300.00
Actifs immobilisés	3'538'182.48	3'002'415.06	Revue et publications	166'579.97	229'353.06
Investissement immeuble			Colloques	19'120.00	0.00
• Immeubles	2.00	3.00	Recettes diverses	1'363.74	413.45
• Bibliothèque, phototèque	2.00	2.00	Activité protection du patrimoine	-1'285'346.75	-1'058'305.01
• Hardware et logiciels	1.00	1.00	Conseils et projets	-94'584.14	-117'113.87
Investissements financiers			Informations et relations publiques	-597'048.18	-599'395.05
• Titres	2'204'894.45	2'065'803.95	Contributions à des projets de l'Ecu d'or	-328'568.30	-172'000.00
• Cautions	5'000.00	7'800.00	Manifestations	-171'410.78	-149'904.99
• Prêts	1'175'000.00	775'000.00	Maison du patrimoine	-78'400.50	0.00
• Part du fonds de l'Ecu d'or	153'282.03	153'804.11	Autres dépenses	-15'334.85	-19'891.10
• Médailles	1.00	1.00	Secrétariat	-965'746.22	-918'977.12
Actifs des fonds	3'026'208.53	3'329'004.06	Charges de personnel	-828'086.33	-804'133.40
Capital fondation «Baustelle Denkmal»	41'300.55	35'299.80	Autres dépenses	-137'659.89	-114'843.72
Fonds Rosbaud	1'229'344.25	1'208'758.50	Autres dépenses de l'exploitation	-429'219.72	-542'714.91
Fonds Prix Schulthess du jardin	697'418.63	820'931.01	Organes de l'association et membres	-62'551.21	-48'308.66
Fonds de rénovations	1'058'145.10	1'264'014.75	Gestion comptable	-11'998.80	-9'035.20
Total actifs	8'326'396.31	8'022'962.80	Dépenses immeubles	-19'433.30	-5'763.45
			Acquisition des moyens	-149'560.41	-190'107.60
			Part des sections au produit de l'Ecu d'or	-185'675.00	-239'500.00
			Amortissement	-1.00	-50'000.00
PASSIFS	CHF	CHF	Résultat d'exploitation avant résultat financier	80'509.19	347'864.54
Capitaux de tiers	774'536.41	555'119.10	Résultat financier	376'612.31	215'722.92
Créanciers à court terme			Résultat de l'exercice avant prélèvements des fonds de l'organisation	457'121.50	563'587.46
• Créanciers	130'454.35	84'396.75	Dissolutions des provisions	616'786.85	497'437.42
• Part des sections de l'Ecu d'or	185'675.00	239'500.00	Dissolutions dissoutes	110'000.00	0.00
• Passifs transitoires	138'080.06	41'545.35	Fonds pour projets de l'Ecu d'or	328'150.00	172'000.00
Créanciers à long terme			Fonds Rosbaud	69'200.00	95'437.42
• Provisions pour contributions à des projets	320'327.00	189'677.00	Fonds Prix Schulthess du jardin	80'000.00	85'000.00
Capital des fonds	4'994'897.30	4'902'767.41	Fonds Prix Wakker	0.00	30'000.00
Projets de l'Ecu d'or	952'765.05	950'215.05	Fonds liés	1'532.95	0.00
Fonds Rosbaud	1'229'344.37	1'208'758.50	Fonds de rénovations	27'903.90	115'000.00
Fonds Prix Schulthess du jardin	1'097'418.63	820'931.01	Dotations au fonds	-977'022.04	-716'302.08
Fonds de rénovations	1'058'054.10	1'264'014.75	Thème principal de l'Ecu d'or	-330'700.00	0.00
Fonds Prix Wakker	340'000.00	340'000.00	Fonds Rosbaud	-98'235.87	0.00
Fonds destiné à divers projets déterminés	233'209.05	234'742.00	Fonds Prix Schulthess du jardin	-411'479.62	-212'499.78
Succession Burckhardt	42'798.70	42'798.70	Fonds liés	0.00	-83'407.40
Capital fondation «Baustelle Denkmal»	41'307.40	41'307.40	Fonds de rénovations	-136'606.55	-270'394.90
Capital de l'organisation	2'556'962.60	2'565'076.29	Prix Wakker	0.00	-100'000.00
Succession Schinz	322'263.40	322'263.40	Hôtel Maderanertal	0.00	-50'000.00
Fonds d'entretien Moulin de Ftan	15'167.50	15'167.50	Résultat de l'exercice avant prélèvements/ dotations au capital de l'organisation	96'886.31	344'722.80
Fonds divers	15'956.00	25'956.00	Prélèvements du (+) dotation au (-)		
Part du fonds de l'Ecu d'or	153'282.03	153'804.11	Capital de l'organisation	-96'886.31	-344'722.80
Capital de l'organisation	813'293.67	810'885.28	Capital de l'organisation	-2'408.39	-53'066.80
Mesures marketing	636'000.00	636'000.00	Fonds d'entretien Moulin de Ftan	-0.00	-0.00
Maison du patrimoine	451'000.00	451'000.00	Attribution aux mesures marketing	-0.00	-0.00
Fonds de campagne	150'000.00	150'000.00	Capital résiduel de l'organisation	-94'477.92	-291'656.00
Bénéfice net	0.00	0.00	Résultat de l'exercice après prélèvements/ dotations au capital de l'organisation	0.00	0.00
Total passifs	8'326'396.31	8'022'962.80			

Les comptes sont présentés conformément aux recommandations spécialisées Swiss GAAP FER et satisfont au Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions des statuts de l'association.

Les comptes annuels détaillés de Patrimoine suisse, de même que le rapport de l'organe de révision (Argo Consilium AG), peuvent être commandés au secrétariat de Patrimoine suisse ou téléchargés sur notre site: www.patrimoine-suisse.ch.

Adopté le 20 avril 2013 par le Comité central à l'adresse de l'Assemblée des délégués.

Le président: Philippe Biéler

Le secrétaire général: Adrian Schmid





Patrimoine suisse

Par l'acquisition de la «Weisse Villa» de Mitlödi (GL), la fondation Vacances au cœur du Patrimoine a enrichi en 2012 son offre d'un témoin exceptionnel de l'industrie textile jadis florissante dans le canton de Glaris.

Fondation Vacances au cœur du patrimoine: comptes annuels 2012

En 2005, Patrimoine suisse a créé la fondation Vacances au cœur du Patrimoine. Par la nomination des membres du conseil de fondation, Patrimoine suisse peut influencer les activités de la fondation. Le rapport annuel de la fondation Vacances au cœur du Patrimoine ainsi que le rapport de révision détaillé peuvent être téléchargés sur www.magnificasa.ch.

Bilan en CHF	31 déc. 12	31 déc. 11
Actifs	1'392'964.53	2'110'141.32
Actifs circulants	651'762.53	1'350'140.32
Immeubles	741'202.00	760'001.00
• Stüssihofstatt	1.00	0.00
• Huberhaus	240'000.00	240'000.00
• Türalihus	1.00	1.00
• Casa Döbeli	250'400.00	260'000.00
• Maison «Haus auf der Kreuzgasse»	250'800.00	260'000.00
Passifs	1'392'964.53	2'110'141.32
Capitaux de tiers	141'992.86	579'201.28
Prêt	162'500.00	100'000.00
Réserves pour des objets	425'742.75	923'306.95
Fonds déterminés	224'462.55	72'937.30
Capital de l'organisation	438'266.37	434'695.79
• Capital de la fondation	100'000.00	100'000.00
• Capital libre	338'266.37	334'695.79

Compte de recettes et de dépenses en CHF	2012	2011
Revenus des contributions et dons	280'006.65	405'895.75
Dépenses d'administration	-153'598.17	-143'748.63
Produit d'exploitation des maisons historiques	95'405.80	66'944.60
Autres dépenses d'exploitation	-17'013.95	-19'891.68
Résultat d'exploitation avant résultat financier et amortissements	204'800.33	309'200.04
Amortissements	-543'489.80	-497'709.70
Revenus des titres et capitaux	591.30	1'376.35
Recettes et dépenses extraordinaires	-4'370.20	0.00
Résultat d'exploitation avant prélèvements des fonds	-342'468.37	-187'133.31
Prélèvements des fonds déterminés et des réserves	537'613.60	497'709.70
Dotations aux fonds déterminés et aux réserves	-191'574.65	-269'253.35
Résultat de l'exercice avant prélèvements/dotations du capital de l'organisation	3'570.58	41'323.04
Prélèvement (+) / Dotations (-) du capital libre	-3'570.58	-41'323.04
Résultat de l'exercice après variations du capital de l'organisation	0.00	0.00

Propriétés année 2012 en CHF	Kreuzgasse	Casa Döbeli	Türalihus	Huberhaus	Stüssihofstatt	Total
Investissements cumulés le 1 ^{er} janvier 2012	387'017.90	431'066.60	936'400.90	501'332.05	0.00	2'255'817.45
Coûts d'assainissement	158'838.30	3'629.00	232'799.55	2'346.75	127'077.20	524'690.80
Total des frais d'investissement	545'856.20	434'695.60	1'169'200.45	503'678.80	127'077.20	2'780'508.25
Amortissements cumulés le 1 ^{er} janvier 2012	-127'017.90	-171'066.60	-936'399.90	-261'332.05	0.00	-1'495'816.45
Amortissements en 2012	-158'838.30	-3'629.00	-232'799.55	-2'346.75	-127'076.20	-524'689.80
Corrections de valeur	-9'200.00	-9'600.00	0.00	0.00	0.00	-18'800.00
Valeurs comptables résiduelles (valeurs utiles)	250'800.00	250'400.00	1.00	240'000.00	1.00	741'202.00

Adopté par le conseil de fondation le 4 mars 2013.

Severin Lenel, président
Kerstin Camenisch, secrétaire



Stiftung Ferien im Baudenkmal
Fondation Vacances au cœur du Patrimoine
Fondazione Vacanze in edifici storici